

DELIBERATION N°2024/08

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE FREJEVILLE

Nombre de membres afférents
Au Conseil municipal : 15
En exercice : 15
Présents :

SEANCE DU MERCREDI 13 MARS 2024

Présents : M. José NUNES, Maire, M. Christophe MAURIES, premier adjoint, Mme Marie-Florence FARAL, deuxième adjointe, M. Jean-Bernard CEBE, quatrième adjointe, M. Thierry CAUSSE, M. Pierre MONTENEGRO, M. Thierry ZANARDO, M. Julien AMALRIC, Mme Laura GANSEMAN, Mme Catherine AURIOL, Mme Hélène VA, conseillers municipaux.

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Sabine GORSSE, conseillère municipale à Mme Catherine AURIOL, conseillère municipale.

M. Mathieu LAFON, conseiller municipal à M. Christophe MAURIES, 2^{ème} adjoint.

M. Didier MAHOUX, 3^{ème} adjoint à M. Pierre MONTENEGRO, conseiller municipal.

M. Nicolas CAUSSE, conseiller municipal à M. Jean-Bernard CEBE, 4^{ème} adjoint

Date de la convocation : 05/03/2024

Date d'affichage : 06/03/2024

Mme Marie-Florence FARAL est nommée secrétaire de séance.

OBJET : Vote du compte administratif 2023.

Vu les articles L2121-31, L2121-14, L1612-2 du code général des collectivités territoriales relatifs à la désignation d'un président autre que le Maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations, considérant que M. Pierre MONTENEGRO, est désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif, considérant que M. José NUNES, Maire, peut assister à la discussion mais qu'il doit se retirer au moment du vote, il est procédé à la présentation du compte administratif 2023 du budget communal chapitre par chapitre, lequel se résume ainsi :

DELIBERATION N°2024/08

		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Prévisions (BP + DM)	Section de Fonctionnement	643 416.21 €	643 416.21 €			
	Section d'Investissement	338 622.32 €	338 622.32 €			
	Budget total	982 038.53 €	982 038.53 €			
Réalizations	Section de Fonctionnement	602 349.80 €	480 510.20 €	121 839.60 €	128 742.21 €	250 581.81€
	Section d'Investissement	174 677.87 €	126 722.32 €	47 955.55 €	- 14 904.95 €	33 050.60 €
	Budget total	777 027.67 €	607 232.52 €	169 795.15 €	113 837.26 €	283 632.41 €
Restes à réaliser	Section de Fonctionnement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	Section d'Investissement	36 487 €	155 662.80 €	0 €	0 €	0 €
	Budget total	813 514.67 €	762 895.32 €	€	0 €	0 €

Soit un résultat de l'exercice 2023 de **169 795.15 €** et un résultat net global de clôture de **283 632.41 €**.

Après avoir entendu le compte administratif 2023 du budget communal et constaté qu'il est en concordance avec le compte de gestion, Monsieur le Maire se retire afin que le Conseil municipal puisse procéder au vote.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par **14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions**,

- constate la stricte concordance avec le compte de gestion,
- arrête le compte administratif 2023 du budget communal tel qu'il est annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
José NUNES



La secrétaire de séance,
Marie-Florence FARAL